

Et ainsi de suite.

Et le chef de l'opposition, parlant de la même question l'an dernier, disait ce qui suit, comme en fait foi le hansard:

Si vous croyez que mes prédictions à ce propos....

Et il prédisait un déficit d'un milliard de dollars.

...venant de source politique, sont suspectes, je puis vous reporter de nouveau au directeur de la Canadian Tax Foundation qui est une autorité reconnue en la matière.

Il exposait ensuite par le détail ce déficit de plus d'un milliard de dollars. Je ne saurais le préciser en ce moment, mais je suis sûr que mon ami le critique financier de l'opposition se souviendra que l'an dernier, à propos de cette affaire, il a dit que si les chiffres étaient analysés convenablement, il y aurait un déficit de plus d'un milliard de dollars. Il a également cité diverses autorités en matière fiscale, pour montrer ce que serait la situation financière du pays après un an d'administration par le présent ministre des Finances. Le ministre des Finances a prédit, pour sa part, que le déficit s'élèverait à 700 millions de dollars ou à peu près, et toutes les sombres prophéties que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam répétait encore cet après-midi à la Chambre ont été prononcées l'an dernier par nos amis de l'opposition officielle. On nous a accusés de tromper la Chambre et de vouer à l'effondrement total la structure financière du pays, avec ce déficit inévitable d'un milliard de dollars.

Or, qu'est-ce que nous constatons? Lorsque le ministre a fait sa déclaration, jeudi soir, et qu'il a déposé le Livre blanc le jour précédent, nous avons constaté que le déficit n'allait pas être de 700 millions de dollars, comme il l'avait prédit, mais de 618 millions de dollars. Si l'on tient compte des sombres prophéties de l'an dernier j'estime que le ministre des Finances et le gouvernement actuel ont beaucoup mérité du pays pour avoir atteint ce résultat. Lorsque j'entends ces pronostics amers à propos de la façon dont le pays est trahi, de la façon dont la structure financière du pays est mise en péril, je dois dire,—abstraction faite des membres ici présents qui sont toujours attentifs et assidus,—que dans les tribunes, rien ne semble indiquer que la nation vit dans la crainte ou l'inquiétude de ce qui va se produire avec ce budget, ou qu'elle tient à exprimer son indignation ou sa crainte devant ce qui va se produire par suite des initiatives du ministre de Finances.

Nous avons eu une année difficile pour financer l'administration du pays. Je crois que le ministre des Finances a beaucoup mérité de la nation pour avoir organisé le financement de l'administration du pays, pour avoir

assumé une plus lourde responsabilité et des dépenses financières qui n'avaient jamais été prévues lorsqu'il était dans l'opposition, et pour avoir réussi à s'en tirer avec un déficit non pas de l'ordre de celui qu'il avait prévu, mais inférieur même à celui qu'il avait prévu. Pourquoi faut-il qu'on accuse les "terribles torys" d'avoir trahi leurs promesses et d'avoir infligé au pays des augmentations d'impôts. On a parlé des choses que nous aurions censément dû faire; selon l'amendement qu'on a proposé....

"Cette Chambre regrette la mauvaise foi du Gouvernement, qui a sollicité et obtenu l'appui du peuple canadien en soumettant un programme de réduction d'impôts, de diminution de dépenses et d'équilibre budgétaire, et qui vient de présenter, au mépris manifeste de ses promesses électorales, un budget comportant des impôts plus élevés, des dépenses sans précédent et un déficit considérable."

Il est certain, monsieur l'Orateur, que les promesses sont faites pour être tenues et respectées dans la mesure où les circonstances le permettent, qu'il s'agisse de promesses pré-électorales ou autres. Mais je prétends,—et je pense que tous les honorables députés, des deux côtés de la Chambre, admettront ce principe,—que les promesses faites à la Chambre des communes et au Parlement doivent occuper une place encore plus favorable, au point de vue respect et inviolabilité, que les promesses faites au cours d'une campagne électorale. Veut-on savoir une des principales raisons pour lesquelles nous devons nous résoudre aujourd'hui à une augmentation des impôts? C'est tout simplement la nécessité de donner une assiette financière solide à la loi sur l'assistance-vieillesse, qui a été sanctionnée par le Parlement en 1951 après qu'un comité conjoint de la Chambre des communes et du Sénat eût passé des mois à étudier l'opportunité d'adopter cette mesure. J'ai devant moi le rapport de ce comité, mais je n'ai pas l'intention d'ennuyer la Chambre en en citant des extraits, à moins que certains honorables députés ne le désirent. Mais ce rapport concluait qu'il y avait lieu de pourvoir, dans notre pays, à l'assistance aux vieillards et à la sécurité de la vieillesse, et de créer à cette fin un fonds établi sur une base rentable. De fait, il a été question de ce point dans le rapport même du comité: le fonds devait se suffire à lui-même. Ce rapport fut adopté par le gouvernement dont le chef de l'opposition (M. Pearson) était alors membre. Étaient également membres de ce comité d'anciens ministres qui siègent ici aujourd'hui: l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin), l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill)....

L'hon. M. Pickersgill: Je ne crois pas avoir été député à cette époque.